

# Perspectives syndicales

Le journal des cadres et agents de maîtrise cheminots de la CGT

## Elections professionnelles : le vote CGT pour prendre un autre cap !

**UN BON MAÎTRISE CONNAÎT SON MÉTIER**

**UN BON MAÎTRISE DOIT INNOVER**

**UN BON MAÎTRISE DOIT PALLIER AUX DYSFONCTIONNEMENTS**

**UN BON MAÎTRISE NE COMPTE PAS SES HEURES**

**PAS FATIGUÉ D'ÊTRE UN BON AGENT DE MAÎTRISE ?**



### » En mouvement

Élections  
p. 3 à 6

### » Entreprise

Elections  
professionnelles  
p. 7

### » Revendicatif

Notation  
p. 8





Les élections professionnelles représentent un des rares temps démocratiques dans les entreprises. Les salariés ne décident peut-être pas des orientations de leur direction, mais ils désignent leurs délégués, pour porter leurs revendications.

Cependant, à la demande du patronat, les lois Travail de 2016 et 2017 privent les salariés d'une représentation en proximité en supprimant la DP, le CHSCT et le CE. Le Comité Social et Economique devient l'instance de représentation du personnel sur un périmètre étendu. Décidément, nos

dirigeants ne veulent pas de démocratie dans les entreprises, ils jugent même pouvoir se passer du simulacre de dialogue social avec les syndicats d'accompagnement.

Pour autant, la CGT a besoin de délégués qui puissent récolter de l'information, avec des moyens pour donner à nos syndicats le temps de discuter avec les cheminots et les syndiqués.

« L'audience » de la CGT sera scrutée par nos adversaires. Lors du conflit, les cheminots nous ont écoutés et fait confiance, cela doit se traduire dans le vote CGT et ce n'est pas une évidence. Oui, les agents de maîtrise et les cadres font face à une politique sociale d'une violence inédite. Les présidents Jeantet et Pepy leur demandent de la mettre en œuvre sans sourciller. Cet ordre absurde peut les mettre en difficulté, en souffrance, en leur faisant vivre de difficiles cas de conscience.

Faisons du vote CGT et UFCM-CGT, le vote du collectif face à l'individualisation, le vote de la réflexion face à l'acceptation, le vote de l'espoir face au fatalisme. Ce numéro de Perspectives Syndicales est donc délibérément tourné vers les élections de la SNCF, dans un objectif de les inscrire dans notre lutte pour une autre SNCF et l'amélioration de nos conditions de vie et de travail.

Jocelyn Portalier

◆> **Colloque intelligence artificielle**  
organisé par le collectif confédéral  
recherche, le 6 novembre

◆> **Journée d'action  
interprofessionnelle**  
le 9 novembre

◆> **Elections professionnelles**  
du 16 novembre 10h00  
au 22 novembre 17h00

◆> **Formation UGICT  
réforme des retraites**  
du 19 au 23 novembre

◆> **Rencontres d'Options  
sur le numérique**  
le 22 novembre au théâtre Traversière

**C'est le moment de charger la nouvelle version**  
pour recevoir en direct nos actualités, vidéos, revue de presse, pétitions...

Vous utilisez déjà l'application et souhaitez continuer à être alerté de nos nouvelles publications ?  
Vous n'avez pas encore découvert notre application ?

Retrouvez le numéro de l'application CGT Cheminot sur Google Play et l'App Store.

**RETROUVEZ LE NUMÉRO DE PERSPECTIVES SYNDICALES DU MOIS DE MAI, dès le 30 avril dans l'application CGT « espace militant ».**

Publication mensuelle de l'Union Fédérale des Cadres et agents de Maîtrise CGT  
cheminots - Case 546 - 93515 MONTREUIL CEDEX  
Tél. 01 55 82 84 40 - Fax 01 48 57 96 02 - e-mail : ufcmcgt@cheminotcgt.fr

Directeur de la publication : Laurent Cooper

Tirage : 6 500 exemplaires

Numéro commission paritaire 1011 S 05854

Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2018

Imprimerie : VOLUPRINT, AUXERRE - 03 86 18 06 00

# ELECTIONS PROFESSIONNELLES

du 16 au 22 novembre 2018



L'Union Fédérale des Cadres et Maîtrises (UFCM-CGT) est l'outil de la fédération CGT des Cheminots pour être la CGT de tout le salariat.

Son ambition est de permettre aux Maîtrises et Cadres de s'organiser pour définir et défendre leurs revendications à partir de leur quotidien du travail, des responsabilités qui sont les leurs, tout en construisant les convergences et de la communauté d'intérêts.

La CGT n'est pas un syndicat d'accompagnement de la régression sociale et de la casse du service public. A l'opposé des caricatures simplistes, la CGT est un syndicat de propositions, pour une société plus juste en réponse aux besoins des citoyens et des peuples. Le rapport « Ensemble pour le fer », remis au Premier Ministre avant le conflit, n'a pas été techniquement contesté, mais rejeté de manière dogmatique, par quelques décideurs.

Voter CGT et UFCM CGT, c'est voter pour redonner du sens à notre travail, améliorer nos conditions de vie professionnelles et personnelles. C'est voter pour une SNCF utile à la Nation.

**DÉROULEMENT DE CARRIÈRE** **TEMPS DE TRAVAIL** **SÉCURITÉ DE L'EMPLOI**  
**AVEC L'UFCM CGT FAIRE DU SPÉCIFIQUE SANS ÊTRE CATÉGORIEL ...**  
**SOUS-TRAITANCE** **SERVICE PUBLIC, SENS ET QUALITÉ DU TRAVAIL**





## SOUS-TRAITANCE

Les dirigeants de la SNCF veulent nous faire passer du « faire » au « faire faire » ...

La gestion de la sous-traitance génère 20% de charge en procédures administratives supplémentaires pour les Dirigeants de ProXimité, pour un travail qui nécessite trop souvent des reprises pour malfaçons.

L'UFCM-CGT refuse cette logique d'entreprise de « plate-forme » et de passer du « faire » au « ni fait ni à faire » ! Face à ce gâchis des compétences techniques des cheminots, une véritable maîtrise de la production nécessite la réinternalisation des charges de travail.

Quels gaspillage et pillage des savoir-faire, lorsqu'il est commandé aux pôles d'ingénierie de transférer leurs compétences aux groupes de BTP ! Le ferroviaire de demain doit répondre aux enjeux environnementaux, dans une logique de service public, il ne peut être assujéti à la recherche de profits des requins du béton.

## DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

La direction de l'entreprise s'emploie à effacer les règles en vigueur pour les déroulements de carrière. Les modalités d'examen et des exercices de notations statutaires sont actuellement remises en cause. Parallèlement, avec les autres employeurs du secteur et dans le cadre des négociations de la Convention Collective Nationale, nos premiers dirigeants visent à faire disparaître la notion de qualification du salarié des critères de rémunération retenus par la branche. Chacun serait payé en fonction du poste occupé et non pas de sa qualification. Les frontières entre les métiers seraient effacées au gré des réorganisations et suppressions d'effectifs et pour favoriser le principe de la polyvalence.

**La CGT refuse l'arbitraire et la précarisation des salariés.** Une grille de classification reconnaissant leur qualification est une protection collective opposable. L'UFCM-CGT revendique des qualifications clairement identifiées, construites au travers de formations exigeantes, d'expériences reconnues et validées, contribuant à la production d'un service sûr et de qualité.

**C'est pourquoi la CGT, entend négocier une grille de branche cohérente de l'ouvrier au cadre supérieur.**

## SÉCURITÉ DE L'EMPLOI

Avec la fin du recrutement au Statut, Guillaume Pépy veut obtenir : le droit de licencier. Les hauts dirigeants pensent ainsi pouvoir mettre la pression sur le personnel qui, fort de son statut, peut se prévaloir de toute ingérence, notamment afin de garantir la sécurité des populations. L'exigence d'un personnel qualifié, intègre et conscients de l'intérêt général doit être garantie par un parcours professionnel, un déroulement de carrière et une sécurité de l'emploi pour tous les cheminots contractuels et du cadre permanent.

**UN BON CADRE EST IMPLIQUÉ.**

**UN BON CADRE APPLIQUE LES DÉCISIONS DE SA DIRECTION.**

**UN BON CADRE NE COMPTE PAS SES HEURES.**

**UN BON CADRE EST TOUJOURS DE L'AVIS DE SA DIRECTION.**

**PAS FATIGUÉ D'ÊTRE UN BON CADRE?**

**CADRES, RÉAGISSONS !**

## TEMPS DE TRAVAIL

Pour l'UFCM-CGT, la future convention collective de branche ne doit pas dégrader les conditions de travail des cheminots !

Aujourd'hui, le forfait-jours à la SNCF prévoit 205 ou 210 jours travaillés. Le forfait-jours de branche en prévoit 217 ! Les mêmes syndicats (UNSA et CFDT) ont signé ces deux accords avec les mêmes employeurs.

### *Cherchez l'erreur...*

Au-delà de ces écarts troublants, le forfait-jours, en lui-même, est lourd de menaces. Avec sa mise en place, le temps de travail devient élastique, les dépassements d'horaires sont normalisés. La voie est ainsi tracée pour une réduction drastique des effectifs couplée avec une intensification des charges de travail.

Si la variabilité des horaires liée aux contraintes de production est nécessaire, rien ne s'oppose à ce que les heures travaillées soient tracées, récupérables et payées. L'autonomie dans le travail ne doit pas être un marché de dupes. Hors de question que l'on perde sa vie à la gagner ! L'UFCM CGT, comme une grande majorité de maîtrises et de cadres, rejette la vision des dirigeants de la SNCF qui veulent considérer que l'encadrement est corvéable à merci.

**UN BON MAÎTRISE  
CONNAÎT SON MÉTIER**

**UN BON MAÎTRISE  
DOIT INNOVER**

**UN BON MAÎTRISE  
DOIT PALLIER AUX  
DYSFONCTIONNEMENTS**

**UN BON MAÎTRISE  
NE COMPTE PAS  
SES HEURES**

**PAS FATIGUÉ D'ÊTRE  
UN BON AGENT  
DE MAÎTRISE ?**

## SERVICE PUBLIC, SENS ET QUALITÉ DU TRAVAIL

Au motif de faire du « business », les dirigeants de l'entreprise empruntent des chemins hasardeux qui nous éloignent du service public qui est la réponse aux besoins des populations. Le chiffre d'affaires de l'entreprise est engagé dans des opérations sur le sens desquelles on peut s'interroger :

- La compagnie Ouibus est largement déficitaire depuis son lancement. Cela ne fait pas de la concurrence à tout prix un formidable signe de développement ou ... d'intelligence.
- le rêve de faire partie de l'équipe de tête des groupes de logistique mondiaux a amené la SNCF à vouloir acheter un opérateur américain dont la valeur était équivalente au budget annuel de Géodis.
- Les exemples de ces « jeux » auxquels s'adonnent les dirigeants du groupe abondent. N'oublions pas que les mises de fonds, dans des aventures capitalistiques avec le privé sont essentiellement alimentées par le travail productif des cheminots. Et n'oublions pas que ces parties de « Monopoly » se font au détriment d'une véritable réponse aux défis environnementaux et d'aménagement du territoire.

**MAÎTRISES, AGISSONS  
POUR NOTRE RECONNAISSANCE**

[ufcmcgt@cheminotcgt.fr](mailto:ufcmcgt@cheminotcgt.fr) - [www.cheminotcgt.fr/la-federation/ufcm](http://www.cheminotcgt.fr/la-federation/ufcm)

## AVEC L'UFCM CGT FAIRE DU SPÉCIFIQUE SANS ÊTRE CATÉGORIEL ...

En 1937, Pierre SEMARD, qui prône l'ouverture de la CGT à un syndicalisme pour les agents de maîtrise et les cadres, argumente : « nous voulons que cette union de ceux qui travaillent et qui sont salariés, mais qui ont des responsabilités différentes, trouve son expression dans la même organisation, pour empêcher les tentatives du fascisme de dissoudre nos forces et de mettre de son côté les techniciens et les cadres ».

Aujourd'hui, la bataille est à mener contre la réforme engagée qui n'apporte aucune solution concrète aux enjeux et aux difficultés du transport ferroviaire. Elle ne réglera en rien les problèmes de l'encadrement en charge d'organiser la production, de veiller à sa qualité dans le respect constant de la sécurité.

L'intelligence de l'encadrement n'est sollicitée que dans le strict cadre de l'atteinte des objectifs de productivité et de rentabilité (la performance). Il est sommé d'acquiescer et de mettre en œuvre une stratégie d'entreprise décidée par des « sachants » déconnectés des contraintes et réalités de la production. C'est dans ce cadre qu'il est en permanence évalué, non plus sur la qualité de la production, mais sur l'apparence de son consentement et de l'intensité de son engagement.

Certes, les encadrants ont un rôle dans la transmission des orientations de la direction de l'entreprise, mais ils sont avant tout des experts et des référents techniques engagés dans la réalisation d'une production. A ce titre, l'UFCM CGT portera leurs revendications au regard de leurs responsabilités en ce qui concerne la qualité du travail et la sécurité.

Ces femmes et ces hommes, salarié-e-s de l'entreprise, sont en droit et en capacité d'exprimer un avis sur les choix politiques des COMEX et du Gouvernement.

Afin de leur permettre d'être entendus, l'UFCM CGT portera leurs revendications avec toute la Fédération des Cheminots.

## ENSEMBLE CHEMINOT-E-S DE TOUS LES COLLEGES, POUR LE FER, VOTEZ CGT ET UFCM-CGT !!!!

### CADRES Libres

#### RÉFORME, ÉVOLUTION DE L'ENTREPRISE DES CADRES SUP S'EXPRIMENT



**CADRES Libres : avant d'aborder l'impact des réformes en cours, quel regard portez-vous sur l'entreprise aujourd'hui ?**

« En effet, on est en mode « urgence » en permanence. On fait uniquement du travail de « pompier » »

### Perspectives syndicales

Le Journal des cadres et agents de maîtrise cheminots de la CGT



**Mai 2018, débattons de notre projet fraternel de société**

### FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

## « ENSEMBLE POUR LE FER »



**RAPPORT DE LA FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS sur l'avenir du Service Public ferroviaire et contre le statu quo libéral.**

### FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS



# L'ORGA au cœur du dispositif électoral

**Du 16 novembre à 10h au jeudi 22 novembre 17h aura lieu le vote pour les Comités Sociaux Economiques. C'est le premier vote pour cette nouvelle instance, mais aussi pour bon nombre d'entre nous ce sera la première fois que nous participerons au vote électronique.**

Les CSE représentent une régression sociale que nous avons combattue lors de la bataille contre la loi travail et les ordonnances Macron. Ils contribuent à éloigner les élu-e-s de leurs mandats par l'accroissement des périmètres (dont nous avons déjà fait l'expérience à la suite des élections précédentes) et diminuent de manière drastique le nombre d'élus-e-s. Le CSE est une machine de guerre dont la finalité est de réduire et d'entraver l'activité syndicale. Cela n'empêche qu'il faut mettre tout en œuvre pour que la CGT renforce son audience et son résultat à l'issue du scrutin. L'entreprise n'aura pas le même comportement si la CGT en sort renforcée plutôt qu'affaiblie.

Le vote électronique va nous imposer un autre mode de fonctionnement.

Nous répétons sans cesse que l'ORGA est primordiale dans la qualité de vie syndicale. Nos mots et nos déclarations doivent s'inscrire dans des actes déterminés et concrets, une persévérance de tous les instants. Passons des paroles aux actes, maintenant !

Toutes et tous les élu-e-s et mandaté-e-s, devront se mobiliser et être à la disposition du syndicat pour la campagne électorale.

Chaque syndicat et section de l'encadrement doit avoir une vision claire et précise, des services, chantiers où travaillent leurs syndiqué-e-s afin de savoir dans un premier temps pour quel CSE elles/ils seront amené-e-s à voter.



Etablissons avec le secrétaire à l'ORGA de notre syndicat, des plans de travail, des tournées voire un système de relance téléphonique qui vont nous permettre de contacter, rencontrer nos adhérent-e-s un-e par un-e afin de nous assurer qu'elles/ils ont voté UFCM-CGT. Demandons-leur également à cette occasion de faire voter CGT autour d'eux, car ce n'est pas forcément un réflexe pour toutes et tous.

Profitons de la durée inédite du scrutin pour nous rendre du premier au dernier jour sur les lieux de travail pour faire voter à l'instant T nos adhérent-e-s mais aussi nos sympathisant-e-s. N'oublions pas à cette occasion nos camarades en horaires postés ou décalés.

Le bureau de vote « classique » n'existera plus sous la forme que nous avons connue, c'est

pourquoi rien ne nous interdit de créer des espaces de vote en dehors ou sur les lieux de travail avec nos smartphones ou ordinateurs portables.

Concernant les camarades de qualification D, chaque Bureau Territorial, s'appuyant sur l'enquête initiée et déployée par l'UFCM-CGT, peut les rencontrer et les solliciter en prenant un peu de leur temps personnel afin qu'ils répondent au questionnaire qui leur est destiné. Ces rencontres seront aussi l'occasion de les inviter à participer au vote.

Syndiqué-e-s maîtrises et cadres, de tous les métiers, toutes les filières, mettons en marche le train de la Victoire !

*Patricia Maigret*

# Notations : QUELLES GARANTIES D'AVANCEMENT ?

La direction trouve des prétextes pour remettre en cause les actuelles commissions de notation. Elles sont devenues dans certains périmètres des coquilles vides ou, dans d'autres, de véritables machines anonymisantes ne permettant pas un exercice serein de la notation. Les périmètres issus de la précédente réforme, peinent déjà à être maîtrisés. La direction souhaite les modifier sans pour autant prendre en compte les difficultés actuelles. L'empressement des directions de réaliser des notations complémentaires l'illustre parfaitement.

Si la représentativité syndicale issue du scrutin semble être maintenue dans les nouvelles commissions de notation, les nouveaux délégués n'auront pas les moyens de s'assurer du respect des garanties statutaires, en particulier les mesures de garanties collectives,

bénéficiant aux agents à qui sont imposés de nouveaux périmètres d'établissements.

En effet, les nouvelles commissions de notation pourraient encore éloigner les centres de décision, la présidence de la commission ne sera plus assurée par le notateur lui-même et les périmètres de proximité vont disparaître pour s'approcher des périmètres des CSE, par axe ou zone géographique. Le bilan des actuelles notations permet déjà de mesurer combien la mise en place de périmètres géographiques importants éloigne les agents des délégués qui sont censés les représenter, rôle qui nécessite une bonne connaissance du déroulement de carrière, des filières, des postes vacants mais surtout des agents.

Les négociations actuelles doivent permettre d'obtenir une plus grande proximité et des

moyens pour vérifier l'application du RH 910 suite aux réorganisations qui pénalisent le déroulement de carrière. Elles doivent gagner la mise en place de véritables commissions de notation pour les contractuels qui doivent bénéficier d'un déroulement de carrière adossé aux garanties collectives d'une CCN de haut niveau.

Ces moyens sont indispensables pour que les délégués UFCM-CGT soient en mesure de s'assurer d'un déroulement de carrière juste et transparent, portent la nécessité de favoriser les inscriptions aux tableaux d'aptitudes, revendiquent l'augmentation des contingents de niveaux et l'avancement automatique en position.

*Christophe Carrère*

## Billet d'humeur

Les grandes manœuvres autour du plan stratégique ont commencé, séminaires des managers, déclarations dans la presse. Guillaume Pépy, partie prenante d'un effacement du statut qu'il réclamait depuis des années, déclare aujourd'hui « qu'il ne peut y avoir une SNCF à deux vitesses ». Deux vitesses, c'est peu dire et c'est passer à pertes et profits (...) une réalité massive et plus contrastée : CDD, intérimaires, alternants, externalisation de main-d'œuvre par le recours à la sous-traitance... « Nous allons payer plus cher les jeunes qui débutent leur carrière... ». Proposons déjà des emplois durables à tous cette noria de jeunes précaires qui

tiennent des postes aux missions pérennes. Et d'où va venir l'argent nécessaire ? De la remise en cause de « l'automaticité » des déroulements de carrière des agents à statut et des « gains » réalisés à cette occasion ? D'un « troc » entre départ organisé des « anciens » (« nous allons favoriser la mobilité à l'intérieur mais aussi à l'extérieur du groupe ») et arrivée de jeunes contractuels ? Guillaume Pépy dit être conscient que les cheminots craignent pour leur « employabilité ». Il serait plus juste de dire qu'ils craignent pour leur emploi. Il se dit convaincu que le nouveau groupe réussira grâce à la mobilisation du management et des salariés (les managers ne sont pas des salariés ?). Une mobilisation sur quels objec-

tifs ? Celui de voir leur emploi supprimé, leur carrière au point mort ? Une récente enquête fait apparaître que la motivation des personnels, notamment d'encadrement, tient au sentiment de participer à des projets d'amélioration de la société. Les objectifs chiffres d'affaires, bénéfiques, qui stimulent les hauts dirigeants, ne les motivent pas. Ils se disent rebutés par les process qui ne mènent à rien, les procédures jugées inutiles, absurdes ou contre-productives. Bref tout ce qui les empêche de travailler correctement...Voilà de belles pistes d'action pour des dirigeants qui disent vouloir rendre l'entreprise attractive et fidéliser le personnel.

*Laurent Cooper*